

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

Invest 26 Fix 3 de Baloise Belgium SA (ci-après "Baloise"), appartenant au groupe Baloise.  
 Appelez le +32 3 247 21 11 pour de plus amples informations ou visitez le site web [www.baloise.be](http://www.baloise.be).  
 Autorité de contrôle compétente: la FSMA, Rue du Congrès 12-14, 1000 Bruxelles.  
[www.fsma.be](http://www.fsma.be) Document d'Informations Clés a été établi le 17/06/2024.

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre**

## En quoi consiste ce produit?

### Type

Invest 26 Fix 3 est une opération de capitalisation, avec un rendement garanti par Baloise (Branche 26).  
 La période de souscription est limitée. La clôture anticipée de la période de souscription pour Invest 26 Fix 3 est toujours possible.

### Objectifs

Invest 26 Fix 3 est une opération de capitalisation sur 3 ans qui, à la date terme ou en cas de rachat, garantit le paiement de la réserve constituée par le biais du taux d'intérêt garanti.

#### Compte Branche 26

Le rendement se compose du revenu capitalisé du versement net au taux d'intérêt garanti. Le versement net dans le Compte Branche 26 est capitalisé au taux d'intérêt garanti de **3,05 %** au moment de la réception sur notre compte bancaire. Ce taux d'intérêt garanti reste d'application pendant toute la durée. Après cette période, le contrat est versé. À l'issue de la date prévue aux Conditions Particulières, la réserve ne capitalisera plus.

#### Participation bénéficiaire

Ce produit ne donne pas droit à une participation bénéficiaire.

### Investisseur de détail visé

Invest 26 Fix 3 s'adresse aux investisseurs particuliers ou aux personnes morales ayant un horizon de placement à un terme relativement court de 3 ans, ayant une connaissance et une expérience des opérations de capitalisation du type Branche 26.

### Prestations

La durée ne peut pas être choisie librement et est fixée à 3 ans. Baloise ne peut pas résilier le contrat de manière unilatérale. Il est mis fin au contrat à la date terme ou en cas de rachat total.

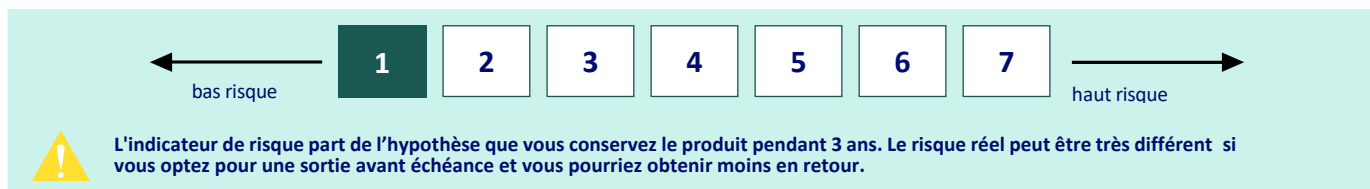
À la date terme ou en cas de rachat, le contrat garantit le paiement de la réserve au souscripteur, éventuellement diminuée des frais en cas de sortie anticipée (voir dans la section intitulée "Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?"). Cette réserve est constituée à partir du versement net investi, capitalisé au taux d'intérêt garanti. Les valeurs reprises dans la partie "Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?" correspondent uniquement à la prestation des réserves.

### Versement

Le versement minimal s'élève à 15.000 EUR (frais d'entrée compris). Des versements supplémentaires ne sont pas possibles.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

### Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur représente le niveau de risque de toutes les options d'investissement possibles, allant de la classe de risque 1 à 1 sur 7, (où "1" est la classe de risque la plus faible et "7" la classe de risque la plus élevée).

Baloise garantit les prestations des comptes de capitalisation de la Branche 26.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

### Scénarios de performance

Les montants indiqués reprennent tous les frais du produit en soi ainsi que les frais de votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

La période de détention recommandée:	3 ans		
Exemple d'investissement:	10.000,00 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après un an	Si vous sortez après 3 ans Période recommandée
<b>Scénario de tension</b>	<b>Ce que vous pouvez recevoir après déduction des frais</b>	<b>9.998 EUR</b>	<b>10.724 EUR</b>
	Rendement annuel moyen	-0,02 %	2,36 %
<b>Scénario défavorable</b>	<b>Ce que vous pouvez recevoir après déduction des frais</b>	<b>9.998 EUR</b>	<b>10.724 EUR</b>
	Rendement annuel moyen	-0,02 %	2,36 %
<b>Scénario intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pouvez recevoir après déduction des frais</b>	<b>9.998 EUR</b>	<b>10.724 EUR</b>
	Rendement annuel moyen	-0,02 %	2,36 %
<b>Scénario de favorable</b>	<b>Ce que vous pouvez recevoir après déduction des frais</b>	<b>9.998 EUR</b>	<b>10.724 EUR</b>
	Rendement annuel moyen	-0,02 %	2,36 %

# Document d'Informations Clés

Le tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 3 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR. Les scénarios indiqués sont des illustrations sur la base d'un taux d'intérêt garanti pour une période de 3 ans. Les scénarios de tension, défavorable, intermédiaire et favorable sont donc identiques. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

## Que se passe-t-il si Baloise n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Lorsque Baloise ne peut pas effectuer les versements, un régime légal de priorité entre en vigueur. Ce régime prévoit que, pour les opérations de capitalisation de la Branche 26, un patrimoine particulier soit constitué qui est géré séparément dans les actifs de Baloise. En cas de faillite, ce patrimoine particulier est utilisé en tant que priorité absolue afin de solder les obligations à l'égard du souscripteur.

## Que va me coûter cet investissement?

### Coûts au fil du temps

La réduction des revenus montre l'effet que le total des coûts à payer a sur le rendement de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour les différentes périodes de détention. Les montants et pourcentages illustrent l'impact des coûts totaux sur le rendement d'un investissement de 10 000,00 EUR:

- si l'on sort du produit après un an;
- si l'on sort après la moitié de la durée du contrat;
- si l'on sort à la fin de la période de détention recommandée.

Les chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement au fil du temps.

Exemple d'investissement: 10.000,00 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans	Si vous sortez après 3 ans (Période de détention recommandée)
<b>Coûts totaux</b>	<b>de 307 EUR jusqu'à 307 EUR</b>	<b>de 212 EUR jusqu'à 212 EUR</b>	<b>de 219 EUR jusqu'à 219 EUR</b>
Incidence des coûts annuels (*)	de 3,07 % à 3,07 %	de 1,04 % à 1,04 %	de 0,69 % à 0,69 %

(\*) Ceci montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Il en ressort par exemple que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, votre rendement moyen par an est estimé à 3,05 % avant déduction des coûts et à 2,36 % après déduction des coûts.

### Composition des coûts

Le tableau ci-dessous montre ce qui suit:

L'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la

période de détention recommandée;

La signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 3 ans.
Frais d'entrée	22,00 % du montant que vous payez au moment d'entrée dans cet investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins. Ceci inclut les coûts de distribution de votre produit.	0,66 %
Frais de sortie	Les frais de sortie ne s'appliquent pas si vous conservez le produit jusqu'à la période de détention recommandée. Toutefois, des frais de sortie peuvent s'appliquer en cas de rachat anticipé.	0,00 %
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements..	Contrat de capitalisation 0,00 %
Coûts de transaction	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts facturés lors de l'achat et de la vente des investissements sous-jacents. Le montant réel varie en fonction du nombre d'achats et de ventes.	Contrat de capitalisation 0,00 %
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commission de performance	Aucune commission de performance n'existe pour ce produit.	Contrat de capitalisation 0,00 %

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

### La période de détention recommandée: 3 ans.

Cette période de détention est recommandée pour éviter des frais de rachat. Une opération de capitalisation Branche 26 est la forme d'investissement par excellence axée sur le court terme.

Le rachat total du contrat peut être demandé à tout moment.

Frais de rachat

- Frais de rachat au cours des 2 premières années après la réception du versement

En cas de rachat pendant les 2 premières années après la réception du versement, une indemnité de rachat dégressive de 2 % (première année) et de 1 % (2e année) est imputée sur la réserve à racheter, après application éventuelle de la correction de valeur.

- Correction de valeur Compte Branche 26

Si, au moment du rachat, le taux des OLO, pour la durée restante de la première période de garantie de 3 ans, est plus élevé qu'au début, alors une correction de valeur peut être appliquée. Celle-ci est calculée en fonction du taux d'intérêt garanti, des taux de marché au moment du rachat et de la durée restante à courir du contrat.

Indemnité de rachat minimale

L'indemnité de rachat minimale s'élève à 75 EUR (indexée).

## Comment puis-je formuler une réclamation?

En cas de plaintes, vous pouvez vous adresser:

- au Service des Plaintes de Baloise: City Link, Posthofbrug 16 à 2600 Antwerpen, Tél. 078 15 50 56, [www.baloise.be/plaintes](http://www.baloise.be/plaintes) or via [plainte@baloise.be](mailto:plainte@baloise.be)

- l'Ombudsman des Assurances: Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles, Tél. 02 547 58 71, [www.ombudsman-insurance.be](http://www.ombudsman-insurance.be) ou via

[info@ombudsman-insurance.be](mailto:info@ombudsman-insurance.be)

# Document d'Informations Clés

---

## Autres informations pertinentes

Pour de plus amples informations sur ce produit, nous vous renvoyons aux Conditions Générales. Nous vous conseillons de lire très attentivement ces documents avant de souscrire ce produit.

Vous recevez, chaque année, un aperçu de la situation au 1er janvier, des intérêts acquis et de la participation bénéficiaire acquise.

### Durabilité

Pour Baloise, la durabilité signifie que nous faisons des affaires de façon responsable et axée sur le futur et que nous nous concentrons sur la plus-value que nous créons dans notre travail quotidien. Notre modèle de création de valeur, qui s'applique à l'ensemble du groupe Baloise, correspond parfaitement à notre modèle d'entreprise et propose une vision globale de la durabilité. Ce modèle illustre comment Baloise crée une plus-value durable à partir de différentes sources: les collaborateurs, les clients, la société, l'environnement, les partenaires et les investisseurs. Vous retrouverez des explications plus détaillées sur notre site web <http://www.baloise.be/fr/sustainability>.

### Fiscalité

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre brochure d'info 'Aspects fiscaux de l'assurance vie' que vous pouvez consulter sur notre site web [www.baloise.be](http://www.baloise.be).